



Avocats Associés

Communiqué de presse
Paris, le 28 septembre 2017

BG2V, CONSEIL DES ACQUEREURS DANS LE MBI (Management Buy In) SUR LE GROUPE AEROPLAST, SPECIALISTE DE L'INJECTION PLASTIQUE

BG2V (Stanislas Richoillez et Jean-Sébastien Dumont, associés, et Enzo Faedda, collaborateur) a accompagné le management externe mené par Fabrice Cléménçon, ancien de chez Plastibell, et Pléiade Investissement, holding d'entrepreneurs, dans le cadre de la reprise du Groupe Aeroplast.

Basé à Oyonax le groupe Aeroplast est spécialisé dans le domaine des moules de haute précision pour l'injection plastique ainsi que la fabrication de pièces plastiques de très petite taille par injection plastique ou usinage. Le management du Groupe Aeroplast, en partenariat avec Pléiade Investissement, a pour ambition d'atteindre 25m€ de chiffre d'affaires d'ici 5 ans et étudie déjà plusieurs opportunités de croissance externe.

BG2V a accompagné le management et Pléiade Investissement sur l'ensemble des aspects juridiques et fiscaux liés à cette opération, à la fois pour l'acquisition du groupe Aeroplast et pour l'investissement de Pléiade Investissement, intervenu pour partie en obligations convertibles (OC).

Le cabinet BG2V confirme ainsi, avec son équipe *corporate* composée de 4 associés et de 6 collaborateurs, son expertise multidimensionnelle tant auprès des entrepreneurs que des investisseurs.

* * * * *

Intervenants :

Pour les acquéreurs : management (Fabrice Cléménçon) et Pléiade Investissement (Emmanuelle Guez, associée, Arthur Pinçon, chargé d'affaires)

- BG2V (Jean-Sébastien Dumont, Stanislas Richoillez, associés, Enzo Faedda, collaborateur)
- Conseil M&A : 2JFinance (Jean Joly)
- Audit financier : Taloni & Associés (Fabrice Taloni)

Pour le management : Fabrice Cléménçon

- Conseil juridique : Lexicube (Thibault Ricome)

Pour le Cédant : Olivier Tonin

- Conseil juridique : Cabinet Nicoletti (Frédéric Nicoletti)
- Expert-comptable : Avvens (Clément Tomasini)

Banques de financement :

- Caisse d'Épargne Rhône-Alpes : Jacques Talucier, David Geynet, Karine Michon
- BNPP : Thierry Berger
- BPI Auvergne Rhône-Alpes : Julien Canciani, Myriam Putet

A propos de BG2V :

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de plus de trente avocats, dont 11 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du corporate/fusions-acquisitions, du private equity, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : bg2v.com

Contact presse : Maria Dias, Secrétaire Générale – Tel : 01 48 88 60 60 - dias@bg2v.com